

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

## Almanach Français.

Samedi 22 (1796). — Sortie de la garnison de Kehl, par le général Desaix, contre les Autrichiens.

(1810). — Combat de Bellorado, par le général Roquet, contre les Espagnols.

## MONTEVIDEO.

21 Novembre 1845.

L'émigration de Buéno-Ayres continue et peu de jours se passent sans que nous ne voyons débarquer quelques centaines de passagers de diverses nations : ceci est encore bien peu en comparaison du nombre effrayant de passeports demandés que la masure ne délivre qu'après des retards calculés et avec les adieux polis que l'on s'imagine, en exigeant aujourd'hui du voyageur dix fois la valeur d'un passeport en temps ordinaire. Pourquoi en effet fuir injustement la protection et les douces lois de Rosas qui, plus que jamais, veut la paix, qui va même jusqu'à la proposer dans des termes que nos agens auraient tort de repousser, et qui prouvera par un homme d'affaires qu'il a en ce moment à Montevideo, combien il est innocent de toutes les monstruosités imaginaires qu'on se plaît méchamment à lui reprocher. Calomnie étrange — demandez plutôt à M. de Mareuil.

Mais, dans un sujet aussi triste, aussi odieux, hâtons nous de quitter le ton de la plaisanterie. Regrettons d'abord de ne point voir déjà en sûreté ceux de nos compatriotes qui ont manifesté l'intention de nous rejoindre, comme aussi tous les étrangers à qui le développement prochain des événements a fait concevoir des craintes que nous ne nous décidions point à admettre dans leur entier, malgré l'atrocité bien connue de Rosas.

D'un autre côté, nous nous permettrons de demander si nos autorités ont bien pensé à ce qu'il y aurait de mieux à faire dans l'intérêt de la position temporaire des émigrés et même dans celui du trésor. Qu'on veuille bien ne point interpréter à faux cette indication. M. le Gérant du Consulat Général, nous nous plions à le reconnaître au nom d'une foule de nos co-nationaux, n'a, depuis sa prise de possession du poste, négligé aucune occasion de les servir soit officiellement, comme il était de son devoir, soit officieusement, lorsqu'il a pu le faire.

Mais le tems n'est pas encore venu de louer dignement la gestion honorable de M. Denoix... attendons pour le faire que la tâche ardue qu'il a à remplir ait cessé de peser sur lui.

Voici une idée que nous nous permettons de soumettre à qui de droit. La présence de l'émigration se fait déjà sentir en ville sous bien des rapports, vivres, logemens, travaux, etc., et cependant nous n'avons encore parmi nous qu'une faible partie des flots de population qui accourront aussitôt que la rupture inévitable des hostilités paraîtra décidée. Ne serait-il pas bon dès lors de prévoir dès aujourd'hui tout encombrement, en donnant successivement à l'émigration tout l'écoulement nécessaire.

Les Anglais y ont déjà pensé; mais ils ont les îles Malouines au sud et au nord le Cap de Bonne Espérance qui, bien que plus distant, paraît cependant le point désigné par eux pour recueillir leurs compatriotes émigrés. N'ayant pas comme eux de point immédiat proche, pourquoi hésiter à diriger sur la province de Ste. Catherine, délicieuse par sa température, ses eaux, ses produits et une abondance qui exclut la cherté, ceux de nos co-nationaux qui n'ayant abandonné Buenos Ayres que provisoirement, pourront ainsi at-tendre sans frais et dans la plus profonde tranquillité les résultats des événements qui, nous l'espérons, ne se feront pas attendre.

On nous dit que parmi les émigrés il se trouve beaucoup d'artisans. Ne pourrait-on point mettre à profit leurs labours en les occupant à couper le bois, à brûler le charbon, à recueillir les vivres frais et secs nécessaires aux forces combinées et même à la garnison de la capitale. Il nous semble qu'une telle mesure est vraiment d'utilité générale, la personne la plus à même de l'apprécier est sans doute M. Denoix qui a si longtemps habité le Brésil, et qui connaît parfaitement la contrée dont nous parlons, que l'empereur D. Pedro honore aujourd'hui de sa présence, et qui renferme les belles et vastes propriétés de M. le prince de Joinville.

Si comme nous le désirons, comme nous le demandons dans l'intérêt de l'émigration cette idée était prise en considération par MM. les agens, nous donnerions à cet égard d'autres renseignements utiles qui nous ont été promis.

Une lettre de Rio-Janeiro, en date du 11 de ce mois, annonce comme chose positive que M. le ministre anglais, chargé d'affaires près de cette cour, a adressé une note au ministre des affaires étrangères, en lui demandant une résolution franche et définitive, dans un délai fixe, sur la politique que se propose de suivre le Brésil dans la question de la Plata, en un mot, pour ou contre les puissances médiatrices.

(Constitutionnal.)

## CORRIENTES.

Nous lisons dans le Comercio del Plata :

Villa-Nueva, 29 septembre 1845.

Il y a quelques jours que quatre embarcations de guerre, venant du Salto, sous les ordres d'un officier italien nommé Bonifacio, qui commandait l'escadrille de Rosas dans l'Uruguay, ont mouillé devant le port d'Uruguayana. Elles ont d'abord canonné la ville, et sont revenues à leur mouillage; ce qui a donné lieu à une réclamation du commandant de notre fort, au commandant brésilien qui y a fait droit. Il a envoyé, à 11 heures de la nuit, un officier et des soldats pour ordonner l'incarcération du chef et de l'équipage de ces 4 embarcations, parcequ'elles n'avaient point de papiers et qu'elle se refugiaient dans son port pour éviter nos hostilités, et d'où elles

nous faisaient feu.

Les premiers coups ont été reçus par des dianas et des cris de mort au tyran, et nous nous préparions à aborder de nuit les embarcations, qui seraient tombées probablement en notre pouvoir sans l'intervention des Brésiliens.

Enfin le chef et les équipages ont été envoyés dans l'intérieur sous l'escorte d'un fort détachement.

(Lettre particulière.)

La reine d'Espagne et sa suite, partie le 1 Octobre de Bilbao est arrivée le 3 à Pampelune on y préparait de grandes fêtes pour son arrivée, ainsi que pour recevoir les ducs de Nemours et d'Aumale qui étaient partis le 2 de Bayonne, pour la frontière Espagnole, où les attendaient le duc de S. Charles, Mr. Arana; introducteur des ambassadeurs, les autorités de Guipuscoa et d'autres personnages. LL. AA. RR. devaient séjourner quelques jours à S. Jean de Luz.

—Le comte Harispe commandant la 20e division militaire, est également parti le 2 de Bayonne pour Pampelune, afin d'aller complimenter S. M. la reine d'Espagne.

—Les deux magnifiques sabres, dont la reine d'Espagne veut faire présent aux ducs de Nemours et d'Aumale, ont la lame moitié ciselée avec les armes d'Espagne et de France gravées, et la poignée d'or massif. Ces deux épées sont renfermées dans une boîte formant un—9—.

—Mr. Thiers, accompagné du comte Walski et de Mr. Leroux, est arrivé à Madrid pour recueillir des informations, afin de continuer son histoire du consulat et de l'Empire.

—Le corps d'officiers de marine à Toulon, a donné un grand banquet à l'équipage du vaisseau au espagnol Soberano, qui se trouve dans ce port. Des toast ont été portés à l'union des deux pays.

—M. Eugène Sue publie aujourd'hui en note du *juif Errant* la communication du fait suivant de captation jésuitique, dont il garantit l'authenticité, et qui lui est racontée en ces termes par un avocat à la cour royale de Paris.

« Voici une captation que les jésuites opèrent en ce moment (20 juillet 1845): ceci vous fera voir toute l'étendue de leur puissance et du mal qu'ils peuvent faire.

« Le fils de M., horloger, rue..., n°, et âgé de 28 ans. Il occupe la chaire de... au collège de... Il paraît que les jésuites ont pénétré dans ce collège, et qu'ils ont d'abord déterminé ce jeune homme à embrasser l'état

ecclésiastique; M. père est établi depuis 36 ans rue... c'est un des citoyens les plus estimables de l'arrondissement, des médailles et la croix d'honneur, données en récompense d'actes de dévouement et de courage, le grade d'officier dans la garde nationale, décerné par le choix de ses concitoyens, témoignent assez de ce qu'il y a d'honorable dans le caractère de cet excellent homme; mais, par cela même, il n'a pas dû faire fortune. Père d'une nombreuse famille qu'il a libéralement élevée, il comptait sur son fils aîné pour le soutenir dans sa vieillesse et pour aider ses autres enfans. Ce fils lui avait constamment manifesté le plus entier dévouement et l'affection la plus tendre: il voulait, disait-il, sans cesse, grâce au fruit de ses travaux, acheter une maison de campagne à son père, où il pourrait se reposer de ses longs travaux, soutenir ses jeunes frères et devenir le protecteur de ses sœurs. Il touchait, en effet, à ce résultat. Outre les 4 000 francs d'appointemens affectés à sa chaire de... il avait des répétitions au collège de... et pouvait se faire au moins 10 000 francs par an: puis la Sorbonne, le collège de France l'attendaient peut-être un jour.... Tels étaient la position et le noble cœur de ce jeune homme; c'était une belle proie pour les jésuites: ils viennent de s'en emparer: M. fils se fait jésuite: il part pour Rome, où le général l'appelle.

Aux pleurs, au désespoir d'un père, de frères, de sœurs qui attendaient tout de lui, le nouvel adepte, dont le cœur naguère si généreux est déjà flétri, répond froidement: LE CIEL EN A DECIDE AUTREMENT, et lorsque le digne père s'écrit: — Mais ces promesses pour moi, et pour mes frères et sœurs, que sont elles devenues! — LE CIEL A PRONONCE, — telle est l'unique réponse du nouvel adepte des jésuites: il a été impossible de rien obtenir de plus de ce jeune homme naguère si bon, si expansif, si dévoué à sa famille: il n'a plus de cœur, il part pour Rome. Le plus malheureux des pères me racontait hier cette cruelle détermination, et il ajoutait: — Si on le portait au cimetière, je pleurerais sa mort: mais le savoir vivant et sans âme, depuis qu'il est devenu la victime de ces lâches corrupteurs, c'est pire que la mort. »

Nous livrons, dit M. E. Sue, à tous les pères, à toutes les mères de famille l'appréciation de ce fait d'effrayante captation! Et le parti prêtre qui prend son mot d'ordre à Rome, et qui dispose de ces terribles moyens d'action sur la jeunesse, même en dehors de ces séminaires, ose demander une part égale à celles des laïques dans le libre enseignement! Et ce parti a l'audace de s'étonner de ce que les gens de bon sens ne veulent lui accorder qu'un droit d'enseignement très limité, et encore entouré des réserves les plus excessives, des restrictions les plus sévères, et de la surveillance la plus incessante, la plus directe, la plus absolue! »

Journal du Havre.

— On n'a point sans doute oublié l'aventure de M. Helydier, ministre des Pays-Bas en Sardaigne, dont la fille disparut tout-à-coup. Le père finit par découvrir qu'elle était cachée dans un couvent de Turin: mais il ne put obtenir qu'on lui rendit son enfant, à qui l'on avait fait abjurer en toute hâte le protestantisme.

Dans la seconde chambre des états-généraux de Hollande, des explications ont été demandées au gouvernement à ce sujet. Le ministère des affaires étrangères a répondu:

« Le fait dont on a parlé est l'œuvre d'un pouvoir qui, dans le royaume de Sardaigne, des droits particuliers, des lois particulières: l'Eglise catholique romaine. Tous nos efforts pour obtenir qu'on reconnût les droits du père, et pour forcer les autorités ecclésiastiques à déférer à ses justes demandes, ont été inutiles. Le gouvernement sarda a ouvertement déclaré qu'il n'était pas en son pouvoir d'agir efficacement. Les étrangers ont dans le royaume les mêmes garanties que les indigènes, mais l'archevêque de Turin a des droits égaux sur les uns et sur les autres, et c'est à la fois son droit et son devoir d'ouvrir les portes de son église à quiconque le demande, et le pouvoir temporel ne peut franchir la barrière du cloître. Le gouvernement sarda a opposé à toutes nos remontrances une déclaration d'impuissance absolue. » (Id.)

## MARINE.

et

### MOUVEMENT DU PORT.

#### ARRIVAGES

Entrées du 21.

Rio Grande 1 du courant Brick goelette portugais Linda Flor avec 154 betes a cornes et bois.

Cap Frio en 9 jours vapeur brésilien The-reza a Gowland.

#### AVIS.

M. Cochet, fabricant de billards à Montevideo, rue de Colon, n. 96 et 98, vis à vis la baraque de M. Duplessis, a l'honneur de prévenir le public qu'il a des billards de différentes dimensions à des prix variés, avec assortiment de tous les accessoires en général, bandes de rechange, etc. Ses prix sont les plus modérés et quand au terme de paiement il s'entendra toujours de gre à gre avec messieurs les acheteurs. Il se compromet à reparer pour un prix minime toutes les bandes à la française qui seraient usées ou qui auraient le défaut de sauter: il garantit la réparation.

Le sieur Soubirant associé de Mme. Jaquet. Colman, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de céder à cette dernière, tous ses droits sur l'établissement situé rue de Sarandi n. 256: ainsi que tous ceux qu'il avait sur l'établissement situé au molle, et connu sous le nom de Rendez-vous des Marins. En conséquence toutes les personnes qui ont de comptes à régler avec le sieur Soubirant sont priées de se présenter dans le délai de trois jours au Rendez-vous des Marins chez Mme. Jaquette Colman. Soubirant.

Montevideo, le 22 Novembre 1845.

## AVIS DIVERS.

#### AVIS.

Monsieur Auguste Masse, ayant vendu son établissement sis rue Sarandi, n. 258 et 260, en face de l'Hôpital Français, prévient les personnes qui auraient des intérêts à régler avec lui, qu'elles doivent se présenter dans le délai prescrit par loi.

Montevideo, 19 novembre 1845.

#### MAISON D'EDUCATION.

Rien n'est plus universellement reconnu, ni plus profondément senti, que l'importance d'une éducation basée sur la morale et sur la religion; elle peut seule répondre aux besoins de l'homme, de la famille et de la société.

Dans la vue de procurer ce précieux avantage à la jeunesse, MM. J. J. Rochet et Ch. Cornu, avec la permission du gouvernement se proposent d'ouvrir une maison d'éducation en cette ville.

Le zèle et les soins joints à une longue pratique dans l'enseignement leur font espérer

qu'ils mériteront l'approbation des pères de famille qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Les branches d'enseignement seront  
Doctrines chrétiennes, Histoire,  
Lecture, Mythologie,  
Ecriture, Latin.  
Français. Tenue de livres,  
Arithmétique mercant, Parties simple  
Géographie, et double.  
Grammaire espagnole-Cosmographie,

Les classes s'ouvriront le 17,

Ces Messieurs se conformant aux circonstances actuelles recevront les élèves au prix le plus modéré.

On pourra s'adresser chez M. le directeur, rue des 33, anciennement celle de los Pescadores n. 144, des aujourd'hui 8 novembre, de midi à 4 heures.

Monsieur Eugène Dubut, annonce au public qu'il va commencer le 15 courant à professer son état de dégraisseur, dans la rue du Rincon, n. 142. Il prévient les personnes qui auraient des effets tachés qu'on peut les lui livrer en toute confiance; il garantit d'enlever les taches sans endommager les étoffes.

Monsieur Puibusque, récemment arrivé d'Europe et qui a longtemps habité cette ville, vient d'ouvrir un nouvel établissement de tailleur où il confectionnera principalement tout ce qui concerne la marine. Rue des Missions n. 31. On louera également dans la même maison une chambre avec balcon sur la rue et meublée à la française.

#### AU CHAPEAU FRANCAIS.

Rue des Trente-trois, n. 88, à côté de l'armurerie de M. Aubriot, l'on vient de recevoir de Paris un bel assortiment de chapeaux à poil, castors gris ras, à la dernière mode dite Polka, comme aussi des casquettes pour homme et enfans et des chapeaux mécaniques de mérinos gris et noirs.

#### DEUXIEME LEGION DE G. N.

ORDRE DE JOUR DU 13.

La formation d'une 5me batterie étant autorisée par le général d'armes, ceux qui voudront en faire partie devront se présenter à l'Etat-major pour se faire inscrire et recevoir les rations en attendant que le cadre de la batterie soit formé.

#### AU BON MARCHE.

Dans la rue du Cerrito, n. 184, à l'angle, de la rue Ituzaingo, n. 53, on vend du vin carlon, bonne qualité, sans eau, au bas prix de 3 vintains la coarta, et de l'huile excellente à manger à 9 vintains.

A VENDRE.

Une tienda et magasin de modes de peu de principal, dans une des rues les plus fréquentées, s'adresser au bureau du Patriote.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.